

# À LA FOIS GLOBAL ET ÉQUITABLE

Lutter contre le changement climatique,  
favoriser le développement



## UN RAPPORT

---

Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung,  
Institut für Gesellschaftspolitik München,  
MISEREOR et la Münchener Rück Stiftung

---

## SOMMAIRE

# À LA FOIS GLOBAL ET ÉQUITABLE

Lutter contre le changement climatique,  
favoriser le développement

Sommaire d'un rapport réalisé  
par le „Potsdam Institut für Klimafolgenforschung“ (l'Institut de  
recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique)  
et le „Institut für Gesellschaftspolitik München“ (l'Institut des études  
Sociales et du développement de Munich) pour le compte de MISEREOR  
(Organisation de l'Eglise catholique allemande en charge de la  
coopération au développement  
et la „Münchener Rück Stiftung“ (la fondation Munich Re).

---

*Sous la direction de* Ottmar Edenhofer, Johannes Wallacher,  
Michael Reder et Hermann Lotze-Campen

*Avec la participation de* Bernd Bornhorst, Hans-Martin Füssel,  
Andreas Gösele, Brigitte Knopf, Martin Kowarsch,  
Thomas Loster, Johannes Müller, Alexander Popp,  
Dirk Reinhard, Anika Schroeder et Katrin Vohland

---

*Traduction :* Brigitte Ostmeier, MISEREOR, Service des langues

---

Avec quatre illustrations

Site du projet « Klimawandel und Gerechtigkeit (changement climatique et justice) » :  
[www.klima-und-gerechtigkeit.de](http://www.klima-und-gerechtigkeit.de)

© Maison d'édition : C.H.Beck oHG, München 2010

Composition : Photocomposition Reinhard Amann, Aichstetten

Impression et reliure : fgb • freiburger graphische betriebe

Illustration de la couverture : Retenue d'eau ou bouli à Bouloye au Burkina Faso, en bordure du Sahel. Le bouli sert à recueillir et à conserver les eaux de pluie ; il est actuellement exploité par 136 femmes et 2 hommes. Avec sa contenance de 20 000 m<sup>3</sup> d'eau, il permet d'irriguer pendant quelques mois les récoltes des champs avoisinants ainsi qu'une grande zone de reboisement. © MISEREOR/Vittecoq

Maquette de la couverture : [www.kunst-oder-reklame.de](http://www.kunst-oder-reklame.de)

Imprimé sur papier exempt d'acide et résistant au vieillissement

(fabriqué à partir de cellulose blanchie sans chlore)

Imprimé en Allemagne

[www.beck.de](http://www.beck.de)

## **La politique climatique et la politique de développement dans l'impasse**

La politique climatique et la politique de développement se trouvent dans une impasse. Les efforts politiques déployés par la communauté internationale sont loin d'avoir suffi jusqu'à présent à donner des réponses adaptées à ces grands défis. La conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009 n'a pas constitué d'avancée décisive. L'accord global tant attendu sur la réduction planétaire des gaz à effet de serre n'a pas vu le jour. De même, aucun accord n'a été trouvé sur la manière d'aider financièrement les pays en développement à s'adapter aux conséquences inévitables du changement climatique. L'humanité n'a jamais été aussi éloignée d'un accord global.

Des progrès modestes ont été réalisés dans la lutte contre la pauvreté. Globalement la proportion des très pauvres a diminué dans la population mondiale, ce qui est surtout dû aux avancées réalisées dans les pays de l'Asie du Sud-Est. Mais par contre, dans de très nombreux pays en développement, notamment dans l'Afrique sub-saharienne, le nombre des très pauvres, c'est-à-dire des personnes vivant avec moins de 1,25 US\$ par jour, n'a cessé d'augmenter. Il est d'ores et déjà prévisible que, dans certaines régions du monde, l'objectif annoncé dans la Déclaration du Millénaire (ONU), de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de population dont le revenu est inférieur à ce seuil de pauvreté ne sera pas atteint.

La crise au niveau de la politique climatique des Nations Unies a encore été aggravée au début de l'année 2010 par le reproche adressé au GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat) d'avoir manipulé certains de ses résultats pour dramatiser encore davantage les effets du réchauffement climatique. Même si certaines procédures du GIEC sont susceptibles d'être améliorées, il n'y a toutefois aucune raison de mettre en doute ces affirmations fondamentales : 1) le changement climatique est essentiellement provoqué par l'homme ; 2) un réchauffement climatique non maîtrisé comporte des risques énormes ; 3) il est possible d'éviter un changement climatique dangereux.

Il ne fait aucun doute que la protection climatique est dans l'intérêt de tous. Mais pour trouver de véritables solutions, il faut d'énormes incitations : pour les États, les communes et tous les individus. Le défi particulier consiste ici à rapprocher la protection du climat et la politique de développement. Les pays en développement et les pays émergents ont besoin d'une croissance économique soutenue à grande échelle car elle est une condition nécessaire, même si elle demeure insuffisante, pour vaincre la pauvreté et le sous-développement. On est donc à première vue devant un dilemme. D'un côté, il convient d'éviter un changement climatique dangereux afin de préserver les éléments constitutifs de la

vie pour les générations actuelles et futures. D'un autre côté, les pays en développement ne seront guère disposés à participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre si cela limite leur marge de manœuvre pour leur développement économique.

## **Une étude associant quatre partenaires dissemblables**

Pour sortir de ce dilemme apparent, il faut une perspective globale qui met systématiquement en lumière les associations entre les différents thèmes et secteurs, sans se perdre dans les détails. Ce type de macro-perspective coordonnée requiert la création d'alliances nouvelles faisant intervenir la sphère scientifique et sociale.

C'est ce qui a poussé à la réunion de quatre partenaires qui semblent, à première vue, ne rien avoir en commun. La partie scientifique est représentée par l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique et l'Institut des études Sociales et du développement de Munich. Leur apport sur les causes et les conséquences du changement climatique est confronté aux conséquences économiques, éthiques et aux retombées sur le développement. Les commanditaires de cette étude et partenaires du projet sont Bischöfliches Hilfswerk MISEREOR (Organisation de l'Église catholique allemande en charge de la coopération au développement) et la Fondation Munich Re. La communauté scientifique, des praticiens du développement et le secteur des assurances ont donc travaillé ensemble et, sur la base de faits scientifiques, se sont mis d'accord sur des positions et des exigences communes.

Dans le même temps, les quatre partenaires ont démarré des consultations avec ceux dont il est principalement question ici : les populations concernées, généralement pauvres des pays du Sud. Les échanges multiples qui se sont déroulés dans le cadre de neuf forums avec des partenaires originaires de pays en développement et de pays émergents du monde entier ont été à la fois très exigeants et enrichissants pour tous. Sur de nombreux points, il a été possible de dégager une perception commune des problèmes et d'ébaucher des solutions envisageables. Mais tout ce que le Nord prospère envisage comme solutions pour remédier aux problèmes mondiaux ne recueille pas forcément l'adhésion partout. Les différents points de vue et prises de position figurent dans les nombreux encadrés qui illustrent l'étude (en version intégrale).

L'étude présente les points essentiels d'un projet global. Son objectif est d'ouvrir de nouvelles voies et de montrer comment la protection climatique et la lutte contre la pauvreté peuvent s'associer de manière effective, efficace et équi-

table. La coopération entre ces partenaires différents est l'illustration des nouvelles alliances à sceller pour mener à bien ces objectifs. Sans dialogue et partenariat, il ne sera pas possible de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

## **Le risque d'un changement climatique dangereux**

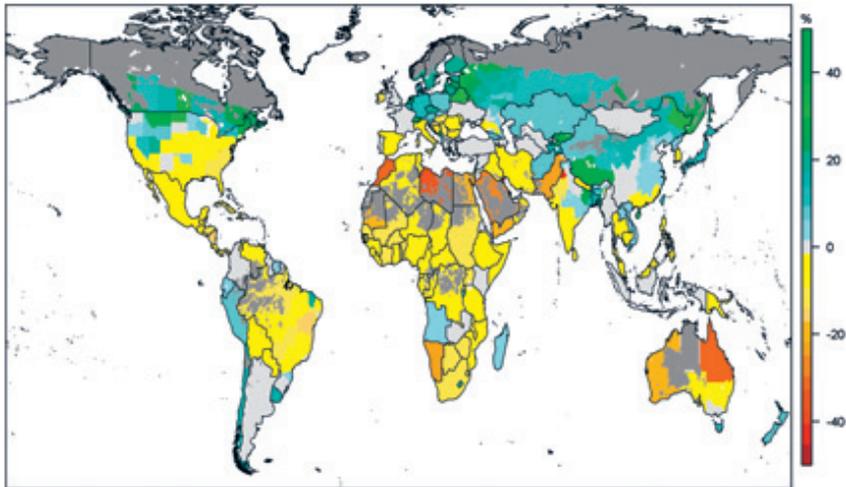
Il est aujourd'hui indéniable que le réchauffement climatique est essentiellement provoqué par l'homme et que l'on en ressent d'ores et déjà les premiers effets. Cette prise de conscience est à mettre au crédit du GIEC qui a tiré la sonnette d'alarme. Près des deux tiers des émissions mondiales de gaz sont dues à la consommation par l'industrie, les transports ou les foyers domestiques de combustibles fossiles. Près de 30% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'agriculture ainsi que d'une modification de l'occupation des terres, avec notamment la destruction massive des forêts tropicales. Une nouvelle hausse des températures moyennes à l'échelle mondiale est d'ores et déjà inéluctable étant donné le décalage temporel important entre la période des émissions et celle de leurs impacts sur le système climatique.

Le changement climatique va entraîner des modifications dans les conditions climatiques régionales, et dans leur sillage, une série de conséquences graves : il est d'ores et déjà possible d'en observer les premières manifestations. Un réchauffement global de plus de 2°C (par rapport au niveau préindustriel) ne manquerait pas d'avoir des conséquences lourdes pour beaucoup d'humains aujourd'hui et demain. Dans les régions les plus pauvres de la planète, cette évolution rendrait impossible toute adaptation réussie aux situations nouvelles. C'est pourquoi l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2°C constitue un point d'ancrage convaincant pour la politique climatique du futur. Bien sûr, un objectif moins ambitieux en termes de température entraînerait une réduction des frais engagés pour atténuer les changements climatiques et diminuerait les risques technologiques potentiels. Mais, dans le même temps, la facture d'un changement climatique non maîtrisé serait, avant la fin du siècle, bien supérieure aux frais engagés pour maintenir le cap des 2°C.

D'un point de vue éthique, il faut savoir que les impacts climatiques négatifs sont très inégalement répartis à l'échelle de la planète. D'ores et déjà, et plus encore à l'avenir, ils toucheront particulièrement les populations qui disposent de moins d'atouts pour s'adapter aux changements. Ce phénomène tient aussi au fait que beaucoup de régions susceptibles d'être touchées ont une concentration de population toujours plus forte. Les populations pauvres des pays en développement sont à maints égards de plus en plus vulnérables :

- Elles sont d'autant plus menacées que leur situation (par exemple sur le plan de l'alimentation ou de la santé) est infiniment plus précaire que celle des catégories de population aisées.
- Elles vivent souvent, dans des proportions plus fortes que la moyenne, dans des régions possédant déjà des conditions climatiques extrêmes. Un bon nombre de régions est caractérisé par un climat très chaud ou sec, avec notamment des écarts saisonniers importants. De plus, une grande partie de ces populations est touchée par des phénomènes climatiques extrêmes (ex. : cyclones, inondations) qui vont encore augmenter et s'intensifier à l'avenir.
- Leur subsistance repose souvent sur des ressources naturelles tributaires du climat ou des services d'écosystèmes, principalement l'agriculture, la sylviculture et la pêche.
- Elles ont souvent plus de difficultés à accéder à l'information (ex. : prévisions et alertes météo). De ce fait, elles sont moins en mesure de se préparer à temps aux dangers imminents.
- Elles ont moins d'argent et de moyens matériels et aucune couverture d'assurance pour s'adapter aux changements climatiques et faire face aux conséquences des événements climatiques extrêmes.
- Elles sont généralement insuffisamment intégrées dans les processus politiques ce qui rend plus difficile leur accès aux aides gouvernementales avant et après les catastrophes naturelles.

L'étude cherche à établir où les populations seront les plus exposées à certains périls dans le monde. Elle s'est penchée sur trois secteurs principaux : l'alimen-



**Fig. 1 :** Modification en pourcentage de la production agricole suite aux variations de rendement induites par des phénomènes climatiques (entre 1990 et 2050).

tation en eau, la sécurité alimentaire et la menace qui pèse sur les régions côtières. Deux aspects de l'étude vont être esquissés brièvement à l'aide de cartes.

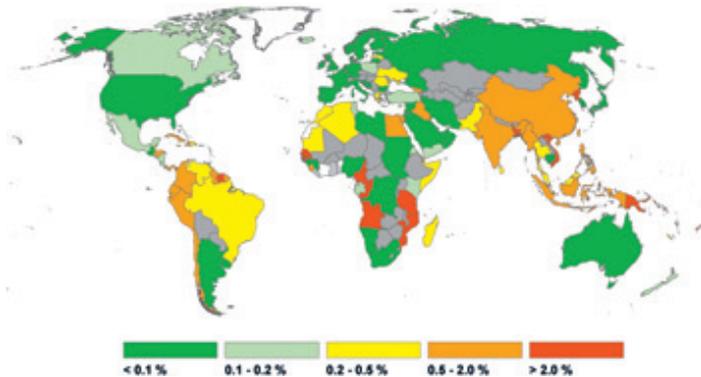
**Points de vue exprimés aux forums :**

*Madame Sanj, petite paysanne et membre d'un groupement féminin en Indonésie :* « Les rendements sont de plus en plus faibles. Autrefois, nous avions deux récoltes de riz par an. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'une vu que les pluies ont considérablement diminué. Il n'est plus possible de prévoir le début de la saison des pluies et celui de la saison sèche. Pendant la saison sèche, les ramasseurs de noix de coco, les petits producteurs de café et de fruits n'ont plus de revenus. Depuis longtemps, il n'est plus possible de prévoir le temps par les seuls moyens traditionnels. »

*Anwara Begum Shelly de Caritas Bangladesh :* « Qui se soucie que le Bangladesh soit envahi par les eaux ? »

*Katoumi Sifri membre d'une organisation non gouvernementale (ONG) du Niger :* « Beaucoup de gens sont pauvres. Le réchauffement climatique transforme la pauvreté en misère. »

La figure 1 représente, en pourcentage, sur la période 1990-2050, les modifications de rendement de la production agricole en fonction des phénomènes climatiques si aucune mesure d'adaptation n'est mise en œuvre. Des baisses de rendement provoquées par des phénomènes climatiques se produiront dans toute l'Afrique et l'Australie, dans des parties de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine, aux Etats-Unis et dans l'Asie du Sud. Dans les autres régions, les



**Fig. 2 :** Augmentation du pourcentage de population dans les régions littorales menacées chaque année d'inondations suite à l'élévation du niveau de la mer si des mesures de protection et de conservation des côtes ne sont pas activement mises en œuvre (période de référence : 2000-2070).

cultures réagiront positivement aux projections de changement de température et de précipitations. Il se peut toutefois que des phénomènes météorologiques extrêmes ou que des variations saisonnières modifient encore la situation dans un sens ou un autre.

La figure 2 montre les dangers auxquels seront exposées, suite au réchauffement climatique, les populations dans les régions côtières en raison de l'élévation du niveau de la mer ou de la recrudescence des ouragans et des inondations près des côtes. Une grande partie des populations vit déjà en bordure des mers. Le planisphère présente l'augmentation du pourcentage de la population qui, faute d'un renforcement de la protection des côtes, sera en danger chaque année du fait de l'élévation du niveau de la mer. Les zones littorales en Asie de l'Est, en Afrique et en Amérique latine seront particulièrement touchées.

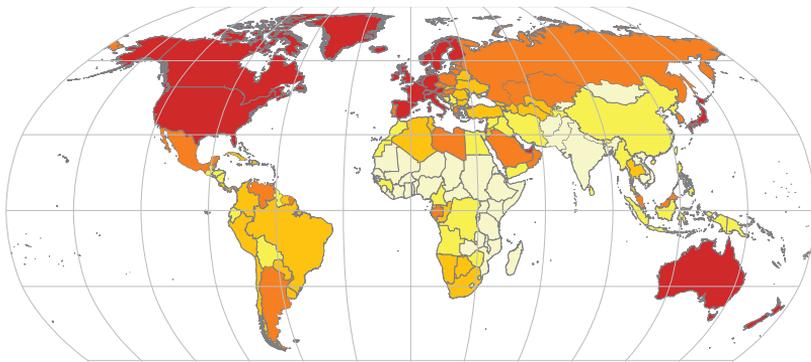
Ces deux exemples suffisent déjà à illustrer que les conséquences du changement climatique sont inégalement réparties. Il est donc indispensable de les traiter dans le contexte des problèmes de développement globaux.

## **Le risque des réductions d'émission et des mesures d'atténuation dangereuses**

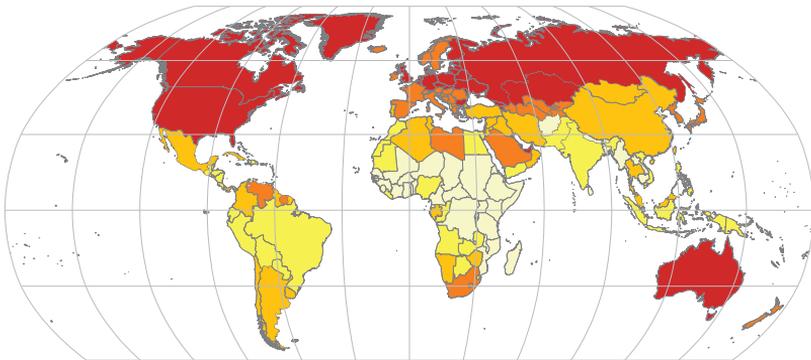
Il est dans l'intérêt de tous les pays d'éviter un changement climatique dangereux par une protection climatique efficace. Alors pourquoi les pays industrialisés et les pays émergents sont-ils jusqu'alors si réticents à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), voire à en limiter la croissance ? Il y a, dans le cas des pays émergents, de bonnes raisons à cela que l'on peut aisément comprendre. Le bénéfice des réductions d'émission ne se fait ressentir en termes de climat qu'au bout de quelques décennies alors que les pays émergents cherchent justement à promouvoir leur développement économique aussi rapidement que possible. Ils craignent par conséquent, et ils n'ont pas tort, qu'une politique climatique drastique ne bride leur marge de manœuvre en vue de leur croissance économique.

Sur un plan historique, l'augmentation de la richesse a toujours été étroitement associée à de fortes émissions de CO<sub>2</sub>. Le lien qui existe entre prospérité et combustion d'énergies fossiles est depuis les débuts de l'industrialisation fortement ancré dans la mémoire historique de l'humanité. Il n'y a pas de prospérité sans sources d'énergie fossile (et donc sans émissions de gaz à effet de serre) !

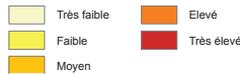
Cela peut aussi être prouvé de manière empirique. Tous les pays qui, du fait de leur industrialisation, ont atteint un certain niveau de richesse et réduit la pauvreté de masse ont utilisé de façon intensive charbon, pétrole et gaz. Et les rejets



Montant du capital productif par personne en l'an 2000  
(en US \$ calculés sur la base des taux de change)



Emissions de gaz carbonique dues à la combustion d'énergies fossiles et à la production de ciment  
(kilo de carbone par personne et par année, moyenne sur la période 1950-2003)



**Fig. 3 :** Répartition de la richesse mondiale par personne pour l'année 2000 et rétrospective des émissions pour la période 1950-2003.

de gaz carbonique ont été élevés pendant toute cette période. A l'inverse, les pays qui ont un faible taux d'émission de CO<sub>2</sub> par tête d'habitant jouissent en règle générale d'une moindre prospérité et sont par conséquent d'autant plus vulnérables aux changements climatiques. C'est ce que prouvent les cartes illustrant la répartition de toutes les émissions issues de la combustion des énergies fossiles de 1950 à 2003 et la répartition de la richesse par habitant pour l'année 2000 (Fig. 3). On observe une répartition tout aussi inégale lorsque l'on adopte comme *indicateur de prospérité* l'Indice de Développement Humain des Nations Unies qui mesure les progrès en termes de développement en faisant la syn-

thèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'études et de revenu.

Si l'on considère ces deux cartes, la position qui consisterait à exiger des pays en développement une baisse de leurs émissions de CO<sub>2</sub> ne peut se justifier car elle leur ferait renoncer à la croissance économique qui constitue une condition favorable à la lutte contre la pauvreté. Et cette position se justifie d'autant plus que ces pays n'ont pas pollué l'atmosphère dans le passé, à l'inverse des pays industrialisés, et que les émissions des pays industrialisés continuent d'être, par tête, beaucoup plus élevées que dans tous les pays en développement et les pays émergents réunis, la Chine et l'Inde comprises.

A l'inverse, la solution ne peut résider dans l'adoption par l'ensemble des pays en développement et des pays émergents du modèle économique du Nord, modèle énergivore et polluant, afin de combler leur retard en termes de développement car cela entraînerait des changements climatiques non maîtrisés ayant des conséquences imprévisibles pour l'homme et la nature. C'est la raison pour laquelle tous les pays devraient augmenter leur efficacité énergétique et s'engager, le plus rapidement possible, sur la voie d'un approvisionnement énergétique sans rejet de carbone. Les résultats de cette étude se résument en dix messages politiques qui permettent une issue favorable face au dilemme posé par le changement climatique dangereux et la diminution des émissions qui serait également risquée pour le développement des pays moins avancés.

## **Dix messages politiques**

### ***1) La coopération mondiale est nécessaire et possible***

Etant donné les liens multiples qui existent entre la pauvreté globale et les conséquences du changement climatique, il est indispensable d'avoir une vision d'ensemble. Il faut sur cette base inaugurer une nouvelle ère de coopération mondiale, instaurer des règles obligatoires et des processus justes et transparents auxquels toutes les parties prenantes devront être associées de manière appropriée. Les pays et leurs gouvernements ont ici un rôle essentiel à jouer car ce sont eux qui portent la responsabilité politique de ces types de processus. La société civile et le secteur privé peuvent accompagner et soutenir ces efforts.

La synergie entre politique climatique et politique de développement permettra d'accroître les chances de coopération mondiale car cette approche tient compte du souci des pays en développement et des pays émergents de se développer économiquement.

### **2) Réduire la vulnérabilité des pays en développement**

Les objectifs du millénaire adoptés par les Nations Unies évoquent des défis d'importance capitale à l'échelle de la planète comme la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'éducation et la santé. Il semble toutefois que la réalisation de ces objectifs risque de ne pas être atteinte. Cela renforce la vulnérabilité des populations des pays en développement face aux effets du changement climatique. Seules des études approfondies permettent de comprendre véritablement en quoi consiste cette vulnérabilité et comment la réduire.

Les analyses de vulnérabilité menées dans cette étude concernant notamment le ravitaillement en eau, la sécurité alimentaire, et les dangers encourus par les zones côtières en posent les bases. Il en ressort clairement que les catégories de population défavorisées des pays en développement sont en butte à des handicaps multiples. Pour ne citer qu'un exemple : les régions arides et semi-arides sont soumises à une baisse potentielle et à une plus grande variabilité des précipitations. Les pluies se concentrent sur quelques mois seulement, et il n'existe pas, bien souvent, d'infrastructures (puits forés, retenues d'eau) suffisantes pour le ravitaillement en eau pendant la saison sèche. Cette situation touche particulièrement l'Afrique du Nord et du Sud-Ouest, le Nord-Est du Brésil et l'Ouest de la Chine. Les problèmes de pénurie d'eau ne sont pas non plus sans conséquences graves sur l'agriculture. Dans un contexte caractérisé par une forte croissance de la population et un changement climatique non maîtrisé, il est probable que le nombre de personnes qui souffrent de la faim va encore augmenter dans ces régions en dépit de tous les efforts accomplis.

Les études de ce type sont indispensables pour conduire en synergie des politiques de développement et climatique, permettre cette vision intégrée et mettre en œuvre des mesures d'adaptation ciblées. Dans ce contexte, le ravitaillement en eau, la sécurité alimentaire et la menace qui pèse sur les régions côtières des pays en développement devraient particulièrement retenir l'attention.

### **3) Droits de l'homme et justice comme orientation éthique**

Le changement climatique n'est pas seulement un problème d'ordre technique. Il ne peut être maîtrisé qu'en prenant en considération des aspects centraux de justice. Et l'on serait loin du compte si l'on se limitait à la seule répartition des droits d'émission. Ce qu'il faut instaurer, c'est un dispositif juste, des conditions cadres qui permettent aux pays émergents et aux pays en développement de participer activement à la protection du climat, sans abandonner par là leurs prétentions justifiées à un développement à grande échelle. Les pays industrialisés ont une responsabilité particulière dans ce domaine, non pas tant parce qu'ils ont jusqu'alors rejeté beaucoup plus de gaz à effet de serre qu'ils n'auraient dû mais parce qu'ils disposent des capacités techniques, financières et

économiques et de l'influence politique nécessaire pour résoudre ces problèmes.

Les droits de l'homme offrent un point de départ pertinent pour des considérations d'ordre éthique. Ils constituent d'ores et déjà un point de référence éthique fondamental en matière de politique mondiale. Liberté, égalité, solidarité et participation sont des exigences essentielles des droits de l'homme qui sont tout à fait valables pour évaluer les conséquences du changement climatique d'un point de vue éthique.

Trois principes de justice découlent des droits de l'homme : la satisfaction des besoins essentiels, l'aspiration à une plus grande égalité des chances et à des processus équitables. Ces trois exigences interdépendantes fournissent une orientation politique en vue de la coopération mondiale nécessaire et de la mise en œuvre de mesures visant à atténuer les changements climatiques et à s'adapter à ses conséquences à l'échelle nationale.

#### ***4) La protection du climat et le développement sont faisables – un « Global Deal » ou pacte planétaire reposant sur cinq piliers***

Il est possible, sur un plan technique comme financier, de relever ensemble les défis de la protection climatique, de l'adaptation au dérèglement climatique et du développement. Cependant, il faut pour cela que la communauté internationale fasse preuve de la volonté politique nécessaire et que les différentes mesures prises interagissent. Un tel « Global Deal » ou pacte planétaire pour le climat et le développement doit reposer sur cinq piliers :

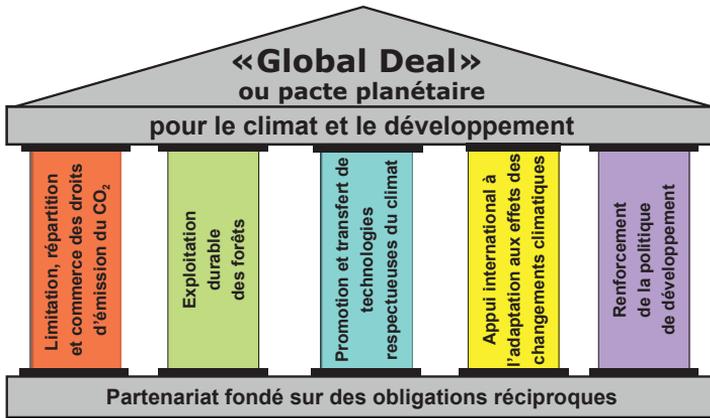
- (I) Limitation, répartition et commerce des droits d'émission du CO<sub>2</sub>
- (II) Exploitation durable des forêts
- (III) Promotion et transfert de technologies respectueuses du climat
- (IV) Appui international à l'adaptation aux effets des changements climatiques
- (V) Renforcement de la politique de développement

Il existe une condition essentielle à ces mesures : la coopération entre les pays industrialisés, les pays émergents et les pays en développement dans un esprit de partenariat. A cet effet, toutes les parties prenantes devraient souscrire à des engagements communs, en ce qui concerne notamment la reconnaissance des droits de l'homme ou la négociation et le respect d'objectifs communs.

#### ***5) Premier pilier : Limitation, répartition et commerce des droits d'émission du CO<sub>2</sub>***

Les rejets de gaz dans l'atmosphère ne devraient plus s'effectuer gratuitement mais se voir affecter un prix à l'échelle internationale. Dans un premier temps, il faudrait désormais limiter le volume des émissions de gaz à effet de serre autorisées. Un commerce de ces droits d'émission limités offrirait l'avantage de ré-

duire les émissions de manière précise et efficace mais aussi d'atteindre les objectifs recherchés. De plus, il ouvrirait la voie à une redistribution mondiale des revenus, ce qui pourrait avoir des effets positifs sur la situation des catégories



sociales défavorisées des pays en développement. Il conviendrait de fixer la clé de répartition de telle manière que l'on puisse, dans un délai relativement court, parvenir à une distribution équitable des droits d'émission par tête.

A cet effet, il faudrait qu'existent des institutions mondiales faisant preuve d'efficacité et disposant de structures de décision transparentes et démocratiques. Il serait en plus nécessaire de mettre en place des dispositifs réglementaires tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Pour s'assurer que les ressources supplémentaires soient vraiment affectées aux processus de protection climatique et de développement de grande ampleur, les flux financiers ayant trait aussi bien aux revenus qu'aux dépenses devront être rendus publics. La société civile a ici un rôle important à jouer au niveau de la participation et du contrôle.

### 6) Deuxième pilier : Exploitation durable des forêts

Le déboisement des forêts tropicales contribue pour environ 20% à l'ensemble des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les forêts ont une fonction importante en matière de protection du climat parce qu'elles servent de puits de carbone. En même temps, elles sont un élément constitutif de la vie tant pour l'homme que pour une multitude de plantes et d'animaux divers. Et parce qu'elles sont importantes à plus d'un titre, les forêts doivent être utilisées et protégées de manière durable. Les pays industrialisés devraient fournir aux pays en développement et aux pays émergents un appui à la fois technique et financier pour prévenir la poursuite de la déforestation et la surexploitation des forêts. Ce

faisant, il faut apporter une attention particulière aux besoins des populations locales, et tout particulièrement des groupes indigènes.

### **7) Troisième pilier : Promotion et transfert de technologies respectueuses du climat**

La réduction des émissions globales requiert des technologies nouvelles favorables au climat. Seul un large éventail d'options technologiques permettra d'atteindre un objectif ambitieux d'atténuation des changements climatiques. L'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'utilisation de la biomasse y jouent un rôle capital. Mais aussi les nouvelles technologies comme le captage et le stockage souterrain du dioxyde de carbone (CCS : Carbon Capture and Storage) peuvent apporter une contribution importante à cet objectif. Les risques de ces nouvelles technologies doivent toutefois être examinés, réduits à un minimum et évalués dans le cadre d'un large débat de société.

Facturer les émissions dans le cadre du commerce d'émissions envisagé ne suffira pas à créer suffisamment d'incitations pour opérer la mutation technologique nécessaire. Il faudra aussi financer directement des technologies appropriées à l'échelle mondiale et promouvoir les échanges internationaux de ces technologies. En raison de leurs capacités techniques et économiques, les pays industrialisés se voient investis ici d'une responsabilité particulière. La coordination internationale de la recherche et les engagements contractuels pour augmenter les fonds affectés à la recherche dans le domaine du climat sont autant d'aspects importants. Il faut ajouter dans ce contexte les initiatives à déployer pour renforcer les activités de recherche et de développement dans les pays en développement.

### **8) Quatrième pilier : Appui international pour s'adapter aux effets des changements climatiques**

Même si les émissions pouvaient être réduites immédiatement, il ne serait pas possible d'éviter les conséquences négatives sur le climat. Il faut donc aider les populations et les pays les plus exposés à s'adapter aux conséquences négatives du réchauffement climatique. Pour ce faire, un éventail de mesures est à adopter, allant de l'information sur les répercussions régionales du changement climatique jusqu'à des analyses de vulnérabilité locales et à l'appui financier.

Il est indispensable de créer un fonds international d'adaptation au changement climatique bien doté, distinct mais complémentaire de l'aide publique au développement. L'alimentation de ce fonds serait essentiellement fonction des performances économiques des différents pays. Financer des mesures d'adaptation est nécessaire dans des domaines qui sont particulièrement tributaires du climat et qui sont importants pour la réduction de la pauvreté. Il s'agit essen-

tiellement du ravitaillement en eau, de l'agriculture, de la protection des côtes et de la prévention des catastrophes.

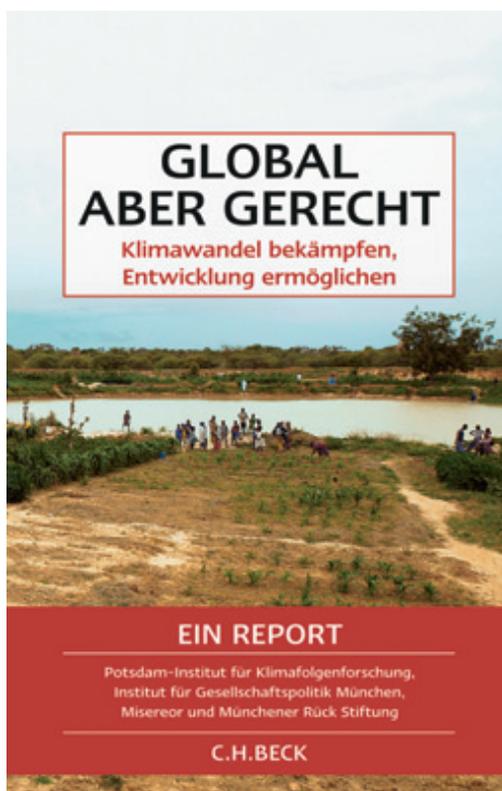
### ***9) Cinquième pilier : Renforcement de la politique de développement***

L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation aux conséquences de ces nouveaux phénomènes ne doivent pas conduire à ce que l'on perde de vue les objectifs de la politique de développement ; celle-ci ayant pour but principal de promouvoir un développement autonome et de renforcer les capacités d'action des populations. Cela exige des réformes profondes aussi bien dans les pays en développement eux-mêmes qu'au niveau des structures internationales ce qui ne peut s'opérer sans coopération internationale. Il y a une condition préalable : l'existence d'un cadre réglementaire obligatoire à l'échelle mondiale qui appuie et renforce les processus économiques, politiques et sociaux dans les différents pays. Par ailleurs, la communauté internationale est dans l'obligation d'honorer ses engagements financiers.

### ***10) Large mobilisation et mise en réseau des acteurs du changement***

La mise en œuvre de ce « Global Deal » ou pacte planétaire demande un leadership politique. Lui seul permettra d'inaugurer une nouvelle ère de coopération internationale. Le « Global Deal » peut fournir une orientation pour créer les conditions institutionnelles nécessaires et répartir le plus justement et le plus équitablement possible les charges incontournables. Pour faire avancer les choses, il faut constituer une large alliance des forces sociales réunissant les Églises, les organisations gouvernementales, la communauté scientifique et les entreprises innovantes. Il faut rechercher des alliances au niveau local, national et international qui remettent en question les conceptions habituelles et qui, par leur comportement personnel et leur engagement social, signalent leur disposition à soutenir les réformes nécessaires.

Cette vision du « Global Deal » ou pacte planétaire peut être qualifiée d'utopie. Mais il s'agit d'une utopie concrète. Contrairement à l'utopie abstraite, cette vision souligne que l'utopie est concrètement à portée de main, donc réaliste. Même s'il n'est pas possible de la traduire dans la réalité immédiatement et dans tous ses détails, il n'y a pas, face aux immenses défis, d'autre alternative. Si l'on commençait à poser progressivement les jalons dans la bonne direction, un grand pas serait déjà franchi. Comme l'a déjà formulé Max Weber il y a 90 ans à propos de la politique, il ne faut rien de moins « qu'un effort tenace et énergique pour tarauder des planches de bois durs ; cet effort exigeant à la fois de la passion et du coup d'œil ». Ce serait une capitulation de ne pas relever ce défi.



15 ans après « L'Allemagne capable d'avenir », MISEREOR publie avec la Fondation Munich Re (Münchener Rück Stiftung) une nouvelle étude qui va faire grand bruit puisqu'elle propose d'associer l'engagement en faveur d'un monde plus juste à la nécessité vitale de lutter contre le changement climatique.

Ce livre analyse les interactions entre changement climatique et pauvreté et propose une solution globale qui permettrait de réunir de manière effective, efficace et équitable l'atténuation des changements climatiques et la lutte contre la pauvreté.

Editeur C.H.Beck

Livre broché de 240 pages avec 23 illustrations en couleur et 6 tableaux

Prix : 19,95 euros

ISBN 978 3 406 60656 4

Uniquement disponible en allemand.

Date de publication : 22 septembre 2010



Les conséquences du changement climatique vont être très lourdes, particulièrement pour les populations les plus démunies des pays en développement. Il faut donc, plus que par le passé, associer étroitement la politique climatique et celle en faveur du développement.

Il est temps d'adopter un « Global Deal » ou pacte planétaire, une stratégie intégrée à l'échelle mondiale dont l'objectif serait de permettre à tous les êtres humains de vivre dans la dignité. Ce court exposé (également disponible en allemand, en anglais et en espagnol) reprend les principales conclusions et les messages politiques de l'étude « **Global, aber gerecht. Klimawandel bekämpfen, Entwicklung ermöglichen** » (dont seule la version intégrale est publiée en allemand).

---

Sous la direction de Ottmar Edenhofer,  
Johannes Wallacher, Michael Reder  
et Hermann Lotze-Campen

---